

L'ORÉAL

Politique Droits de l'Homme

Notre politique Droits de l'Homme est basée sur nos 4 Principes Éthiques - **INTÉGRITÉ**, **RESPECT**, **COURAGE** et **TRANSPARENCE** - et fait partie de notre Charte Éthique.

En tant qu'entreprise, nous considérons que nous devons respecter les Droits de l'Homme internationalement reconnus et prendre les mesures nécessaires pour identifier et gérer toute incidence négative existante ou potentielle, liée à nos propres activités ou à nos relations commerciales. Nous croyons également pouvoir apporter une contribution positive en matière de Droits de l'Homme en agissant en entreprise citoyenne responsable.

C'est ce qu'il convient de faire. Ce sujet prend par ailleurs de plus en plus d'importance auprès de nos collaborateurs, consommateurs, actionnaires, partenaires commerciaux ainsi que dans les communautés où nous sommes présents, ainsi que la société civile.

1 NOTRE DÉMARCHE



Nous sommes une société globale, présente dans 140 pays. Nous nous sommes engagés à respecter l'ensemble des Droits de l'Homme internationalement reconnus, tels qu'ils s'appliquent à nos activités et notre chaîne de valeurs. Nous sommes signataires du Pacte Mondial des Nations Unies. Notre démarche est fondée sur des standards internationalement reconnus et nous nous référons en particulier à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, aux Principes Directeurs des Nations Unies relatifs aux Entreprises et aux Droits de l'Homme et aux Conventions Fondamentales de l'OIT qui couvrent le travail des enfants, le travail forcé, la non-discrimination ainsi que la liberté d'association et de négociation collective.

Lorsque nous sommes requis de respecter des lois et politiques locales qui pourraient contredire ces standards internationaux, nous œuvrons à les respecter dans la mesure la plus étendue autorisée par la loi. Le fait de sensibiliser et d'exprimer clairement nos attentes à travers notre entière chaîne de valeurs sur comment respecter ces standards internationaux dans différentes juridictions fait partie de notre responsabilité en matière de respect des standards internationaux en matière de Droits de l'Homme.

C'est à travers notre présence plutôt que notre absence des pays où les risques en matière de Droits de l'Homme sont systémiques que nous considérons pouvoir respecter et promouvoir au mieux les Droits de l'Homme internationalement

reconnus. Lorsque nous sommes présents dans ces pays, nous mettons en œuvre des diligences supplémentaires, adaptons nos politiques et notre niveau d'engagement afin de gérer ces risques, notamment en attachant une attention particulière aux individus ou groupes qui peuvent être confrontés à un risque plus élevé d'incidence négative en matière de Droits de l'Homme tels que les femmes, les travailleurs migrants, ou les populations autochtones.

La diligence raisonnable en matière de Droits de l'Homme est également importante et prise en compte pendant les étapes clés de nos activités telles que les acquisitions, nouveaux partenariats, et projets immobiliers.

Outre le respect et la promotion des Droits de l'Homme dans nos propres activités, nous recherchons activement et favorisons les partenaires qui partagent notre engagement de respecter les Droits de l'Homme internationalement reconnus, tout en ayant également le courage de mettre fin aux relations avec les partenaires qui ne souhaitent pas prendre ce type d'engagement.

Nous sommes conscients que nous ne pouvons pas aborder cette question seuls car nous faisons partie de nombreuses communautés à travers le monde. Nous savons également que, concernant nos parties prenantes, nous devons être à l'écoute des personnes susceptibles d'être touchées. Nous sommes actuellement à l'écoute de nos

parties prenantes principalement au travers de nos partenaires sociaux (concernant nos propres collaborateurs), en ce qui concerne les personnes dans notre chaîne d'approvisionnement, au moyen d'entretiens avec des salariés pendant les audits fournisseurs, et via les forums de parties prenantes que nous organisons régulièrement dans les pays où nous sommes présents.

Outre de nombreuses initiatives locales et de nos marques en matière de santé publique, nous

soutenons en particulier la lutte contre le cancer de la peau via notre Division Cosmétique Active. Par ailleurs, nous contribuons positivement en matière de Droits de l'Homme au travers de notre démarche de mécénat et notamment par la Fondation L'ORÉAL qui nous permet de nous engager dans diverses initiatives soutenant le développement de communautés dans lesquelles les Droits de l'Homme sont protégés et respectés, en particulier au moyen de notre programme « Beauty For A Better Life ».

2 PRISE EN COMPTE DES DROITS DE L'HOMME DANS NOTRE CHAÎNE DE VALEURS



A date, nous avons identifié les parties prenantes concernées et les questions les plus saillantes en matière de Droits de l'Homme listées ci-après. Les mesures que nous avons prises afin d'éviter les incidences négatives en matière de Droits de l'Homme sont également décrites ci-après.

NOS CONSOMMATEURS

Les produits L'ORÉAL sont utilisés chaque jour par des millions de personnes à travers le monde et contribuent à accroître leur confiance en eux et à s'ouvrir aux autres. Nos produits sont fabriqués dans le respect des normes de qualité et d'innocuité les plus élevées. Nous choisissons également nos matières premières avec soin. Nous nous sommes engagés à assurer le droit d'accès des populations locales à leurs terres, ressources naturelles, et à respecter leurs connaissances traditionnelles. Ceci est systématiquement pris en compte pendant le processus de sélection des ingrédients naturels. Conformément à notre programme « Sharing Beauty With All », nous sommes conscients de l'impact de nos activités sur l'environnement naturel et nous nous efforçons sans cesse de le minimiser, reconnaissant les implications en termes de Droits de l'Homme, du droit à la santé et du droit d'accès à l'eau. Nous nous sommes engagés à soutenir des comportements sains, notamment par l'utilisation de produits d'hygiène et solaires. Nous nous sommes également engagés à éviter les stéréotypes, les

images dégradantes et toute communication pouvant encourager l'anorexie ou tout autre trouble de l'alimentation. Nous nous sommes engagés à protéger le droit à la vie privée de nos consommateurs et reconnaissons l'importance particulière de la protection des données consommateurs que nous pourrions détenir. En ligne avec cet engagement, nous œuvrons à suivre les « Consumer Engagement Principles » du Consumer Goods Forum.

NOS COLLABORATEURS

Nous nous sommes engagés à respecter les droits de nos collaborateurs en accord avec les Droits de l'Homme internationalement reconnus. Nous le faisons au moyen de diverses politiques, y compris notre Charte Éthique qui aborde l'interdiction du travail des enfants et la protection des jeunes travailleurs, l'interdiction du travail forcé, de la discrimination, du harcèlement sexuel ou moral, le respect de la liberté d'association et de la négociation collective ainsi que le respect de la vie privée. Ces politiques sont complétées par des programmes ambitieux en matière de diversité, d'hygiène et de sécurité ainsi que par notre programme « Share & Care » qui soutient notamment le bien-être de nos collaborateurs ainsi que leurs familles, au moyen de divers avantages en matière de santé et de bien-être. Nous nous sommes engagés à mener un dialogue ouvert et constructif avec nos partenaires sociaux.

TRAVAILLEURS ET COMMUNAUTÉS IMPACTÉS PAR NOS FOURNISSEURS

Nous avons une chaîne d'approvisionnement importante et étendue et le travail que nous accomplissons avec nos fournisseurs et sous-traitants est une partie majeure de notre démarche en matière de respect des Droits de l'Homme. Nous attendons de tous nos fournisseurs et sous-traitants qu'ils agissent en accord avec les Droits de l'Homme internationalement reconnus. Les conditions de travail de leurs salariés ayant été identifiées comme une question saillante de Droits de l'Homme, le respect des Conventions Fondamentales de l'OIT est inclus dans nos contrats d'achats et nous encourageons nos fournisseurs et sous-traitants à les répercuter aux travers de leurs propres chaînes d'approvisionnement. Nous leur demandons également d'être transparents, de rectifier tout non-respect et de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue. Nous nous sommes engagés à diligenter régulièrement des audits indépendants, afin de contrôler le respect de nos engagements en matière de Droits de l'Homme dans notre chaîne d'approvisionnement et de travailler avec nos fournisseurs afin d'assurer une réparation aux personnes ayant souffert d'un préjudice.

TRAVAILLEURS ET COMMUNAUTÉS IMPACTÉS PAR NOS CLIENTS

Nous avons des milliers de clients à travers le monde, y compris de nombreuses PME locales, qui emploient des millions de personnes, aidant

ainsi à renforcer les communautés. Nous nous sommes engagés à partager notre Politique Droits de l'Homme avec nos clients, y compris les représentants de la grande distribution mondiale, afin de les encourager à prendre des engagements similaires.

DROITS DES FEMMES

Nous sommes particulièrement attentifs aux droits des femmes, notamment parce que nos consommateurs sont principalement des femmes et que nos effectifs ainsi que ceux de nos partenaires incluent de nombreuses salariées. A titre d'exemple, en l'absence de loi locale plus favorable, nos salariées bénéficient de 14 semaines de congé maternité payées à taux plein. Au cours des audits fournisseurs, nous cherchons à nous assurer de l'absence de discrimination et de harcèlement sexuel. En tant que soutien actif des Principes d'Autonomisation des Femmes des Nations Unies, nous participons à de nombreuses initiatives qui visent non seulement à améliorer la situation des femmes dans le domaine privé et public mais également à reconnaître la contribution des femmes aux progrès de l'humanité (notamment au travers du Programme « For Women in Science » de la Fondation L'ORÉAL). L'accent mis sur les droits des femmes fait partie de notre politique générale en matière de diversité qui couvre également la non-discrimination en matière de handicap, de situation maritale ou familiale, d'orientation sexuelle, d'âge, d'opinions politiques et philosophiques, de conviction religieuse, d'activité syndicale et d'origine ethnique, sociale, culturelle et nationale.

3 GOUVERNANCE, DILIGENCE RAISONNABLE, RÉPARATION ET REPORTING



Cette politique, approuvée par le Président Directeur Général et le Comité Exécutif et présentée à notre instance internationale de dialogue social et au Conseil d'Administration de L'ORÉAL, pourra faire l'objet de mises à jour régulières afin de refléter notre démarche d'amélioration constante.

Le Directeur Général de l'Éthique, Délégué du Président, supervise le respect des Droits de l'Homme dans le Groupe. Il préside le Comité de Pilotage Droits de l'Homme, composé de représentants des différentes activités, fonctions et zones géographiques.

Au niveau Groupe, chaque Directeur de Division / Direction et au niveau local, chaque Patron de Pays est responsable de la mise en œuvre de la Politique Droits de l'Homme de L'ORÉAL. Nous mettons régulièrement à jour les conseils et outils qui leur sont fournis.

Nous évaluons en permanence les incidences Droits de l'Homme de l'ensemble de nos activités

et à travers notre chaîne de valeurs et nous vérifions l'adaptation des différentes politiques, procédures et systèmes de management. Nous continuons à fournir des mécanismes de réclamation permettant à nos collaborateurs et aux tiers impactés par nos activités de signaler les possibles atteintes aux Droits de l'Homme, et, à renforcer ces mécanismes si nécessaire. Ces signalements sont immédiatement remontés au Directeur Général de l'Éthique, afin qu'une enquête puisse être diligentée et les mesures nécessaires prises, le cas échéant. Cela comprend les mesures prises pour éviter que de tels incidents ne se reproduisent et pour apporter réparations aux personnes qui auraient pu subir un préjudice. Dans les cas les plus sérieux, nous nous réservons le droit de mettre fin à des relations commerciales ou de ne pas approuver un nouveau partenaire.

Dans un esprit de transparence, nous nous sommes engagés à communiquer sur nos progrès et défis.

